



PAE FPSC

FORMATEUR EN PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

Formation initiale

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation PAE FPSC est ouverte à toute personne majeure y compris les Personnes en Situation d'Handicap (PSH).

Etre titulaire de la formation PIC F ou équivalent.

Etre titulaire d'un certificat de compétences PSC1 de moins de trois ans (ou SST à jour de validation).

OBJECTIFS

À la fin de la formation, le participant doit être capable, en suivant le Référentiel Interne de Formation, d'organiser une séquence de formation, de réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir d'une formation PSC 1, de mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer une séquence de formation ; de réaliser une évaluation formative des participants.

PROGRAMME

Le contenu de la formation comprend 8 parties :

1. Evaluation des savoirs et savoirs faire
2. Les référentiels
3. Les aspects règlementaires
4. Les matériels pédagogiques
5. L'ouverture d'une session de formation PSC1
6. Les techniques pédagogiques
7. La séquence pédagogique
8. L'évaluation



Durée
40 heures



Lieu
Inter : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON
Intra : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON
ou dans vos locaux



Participants
6 à 24 stagiaires



Taux de réussite
N.C %
01/01/2021
au
31/03/21



Personne en situation d' handicap
Contactez-nous



Satisfaction client
N.C %
01/01/2021
au
31/03/21

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

L'ensemble de la formation sera réalisée par les techniques visées ci-après :

Activités de découverte : exposés interactifs, remue-méninge, discussions dirigées, travail en sous-groupe, jeux de rôle

Activités d'apprentissage : exposés interactifs, mise en situation, travail en sous-groupe, jeux de rôle, tous types de démonstrations

Activités d'application : mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée

ÉVALUATION

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de formateurs. Un suivi journalier est effectué par l'équipe pédagogique.

*À l'issue de la formation, les participants sont évalués par un jury désigné par la Préfecture de Police, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

Remarque : Le participant à la formation PAE FPSC doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale : participation active, travail après les cours... Il en va de sa responsabilité de futur formateur.

NB : La formation continue PAE FPSC devra intervenir dans les 12 mois suivant la formation initiale ou continue.

CONTACTEZ-NOUS

Cliquer pour faire défiler les photos

